

Direction

des **ressources humaines**

Université de Strasbourg

CAMPAGNE EMPLOIS SECOND DEGRE – RENTREE 2020 2^{ème} CAMPAGNE

Identification du poste

N° de poste : 4663/1942

Discipline de publication : H8010

Profil : Economie et gestion

Composante de rattachement : IUT Robert Schuman – Département Informatique

Localisation : ILLKIRCH

Filières de formation concernées

DUT Informatique au Département Informatique de l'IUT

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Les enseignements se situent dans le champ disciplinaire « Économie - Gestion - Organisation - Droit » et plus particulièrement les sciences de gestion et d'organisation ainsi que droit de l'informatique et le droit du travail. L'ensemble de ces enseignements doivent permettre à l'étudiant d'appréhender l'environnement économique, juridique et social dans lequel il va évoluer. Les études porteront donc essentiellement sur le secteur informatique.

L'enseignant.e recherché.e devra essentiellement assurer la partie Gestion / Organisation de ces enseignements. Des connaissances dans la partie Droit pouvant être un plus.

Dans le programme actuel du DUT informatique, les thèmes suivants sont abordés en gestion :

- une introduction générale à la gestion d'une entreprise, notamment à travers un jeu d'entreprise : analyse de la situation d'une entreprise (étude du compte de résultat et du bilan), approche du calcul des coûts et de la rentabilité ;
- une partie plus orientée vers la gestion des systèmes d'information : gestion de projets informatique (organisation, planification, coût, rentabilité), organisation des entreprises du secteur informatique et de la DSI, utilisation d'un ERP ;
- un module « création d'entreprise » qui conduira à l'élaboration d'un « business plan ».

En droit, à partir de la jurisprudence et de cas concrets, les thèmes suivants sont abordés :

- une introduction générale au droit et à l'organisation judiciaire,
- des notions générales de droit des contrats et de droit du travail,
- les droits de propriété intellectuelle : droit d'auteur et propriété industrielle,
- la protection des données personnelles,
- la responsabilité de l'informaticien, des acteurs de l'internet.

La personne candidate prendra naturellement part à l'organisation pédagogique du département, y compris le suivi des projets tuteurés et des stages. Elle pourra aussi être amenée à prendre des responsabilités à différents niveaux au sein du département (directeur des études, chef de département, ...).

Personne(s) à contacter pour plus de renseignements

Pierre KRAEMER, Chef du Département Informatique
kraemer@unistra.fr – 03 68 85 85 42

Transmission des candidatures

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée. Les personnes candidates devront saisir leur déclaration de candidature et déposer avant le 24 avril 2020, 16h00 (heure de Paris) les pièces constitutives de leur dossier :

- Pièce d'identité
- Arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ou de fonctionnaire de catégorie A
- Dernier arrêté d'affectation ou de la position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...)
- Curriculum vitae détaillé
- Lettre de motivation adressée au Président de l'Université
- Justificatif de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), le cas échéant

dans le domaine applicatif de Galaxie, module Vega accessible à partir du portail Galaxie des personnels du supérieur :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm